



Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales
et du Contentieux
Bureau du Contrôle de la Légalité
et de l'Intercommunalité

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

FONDEMENT JURIDIQUE:

- + Loi n° 2007 - 293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance
- + Décret N° 2007- 206 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans

PROCEDURE:

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, le ministère de la Santé a mis en ligne plusieurs guides pratiques.

Ces documents présentent les apports de la loi en matière de prévention, de protection de l'enfance et les situent dans les dispositifs existants.

A souligner plus particulièrement, le guide intitulé « **Accueil de la petite enfance** » qui vise tous les acteurs intéressés par cette problématique notamment les collectivités territoriales : les communes, à travers leur rôle d'opérateur, et les départements, chargés de l'autorisation et du suivi des modes d'accueil de la petite enfance.

Ce guide contient, en fin de document, une quinzaine de fiches conçues de façon très opérationnelle qui apportent des informations pratiques sur les questions que se posent tout gestionnaire de structures d'accueil d'enfants de moins de six ans.

LIENS HYPERTEXTES UTILES :

<http://www.legifrance.gouv.fr/Waspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANA07200308D>

http://www.famille.gouv.fr/dossiers/accueil_petite_enfance/guide.pdf

CONTACT : collectivites-locales@loire-atlantique.pref.mi